L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI 27 JUILLET 1878.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

NOUVELLE-ORLÉANS ... HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 31 juillet.
CANADA, Frangeul, mercredi, 7 août.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris).........$100
Deuxième — .... $ 65
Troisième — .... $ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

[illegible]

Passage intermédiaire supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4mai—1f

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leur service régulier l'automne prochain.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston.........$62 00 en or.
Do à Indianola......... 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 42 de la rue de l'Union.
12 juin—

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. Geo. A. Dearborn,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse **MERCREDI, 31 juillet, à 8 h. A. M.**

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine............$50
Entrepont............ 25
Billet d'excursion 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO., 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs [illegible] sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR POUR ANVERS.

Un départ de NEW YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co. 35 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—9mi12s

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE
BOERICKE & TAFEL

Cette pharmacie vient d'être ouverte au **No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.**

Elle est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles ainsi que les ouvrages [illegible] en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

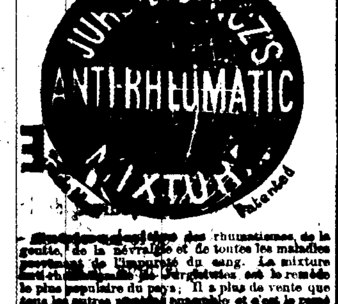

Guérison radicale des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède de patente le plus couteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins, c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il est inutile de continuer. Prix [illegible].

A vendre par tous les principaux droguistes. [illegible] P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira [illegible] MARDI 30 juillet, à 5 h. P. M. de son wharf au pied de la place Jackson, pour Belize, [illegible] Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO., 23 et 25, Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus régulièrement avec [illegible] régularité.
3 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira de la tête de la [illegible] pour Westwego, et transportera les passagers qui [illegible] chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et l'ora de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.

[illegible] Vicksburg.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur YAZOO VALLEY, remplaçant le NATCHEZ, [illegible] Capitaine, A. A. Roland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 109 Commune et J. J. CARLIN, 47 rue Tchoupitoulas.

Le [illegible] prend le fret et signe les connaissements pour Yazoo, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
8sept— Au No 30 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandria, les débarcadères de Bœuf, Barbin, Ware, et tous les [illegible] intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE, Capitaine E. BIRBOT. Commis GEO. C. HAMILTON. [illegible] Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. W. ADAMS, No 22 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux fois par semaine.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Powell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et pour les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe

OUACHITA BELLE.

J. S. Lilly, capitaine; T. J. Howard, commis. [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à PEYTON & EPPLER, 82 Gravier, LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE. J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour, il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing".

Il se reliera à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" prendra le fret à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages ne se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages [illegible] sont reçus à l'enregistrement [illegible] au départ du train.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER, commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 6 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et [illegible].

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24mars 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA, très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER.

Fera, décorum, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road" au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour..........$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, agent,
24 mars 1an au No 20 de la rue de l'Union.

POUR BILOXI, Ocean Springs, et la Rivière Pascagoula.

Le steamer entièrement neuf et à passagers PEARL RIVERS, J. Pervenet, capitaine, F. Staples, commis, fera, deux fois la semaine, des courses régulières aux villes d'eau ci-dessus mentionnées, partant du Nouveau Bassin, côté de la rue Delord près le pont Magnolia, le MERCREDI, à 10 heures du matin, et le SAMEDI à 4 heures de l'après-midi. Au retour, il quittera la Rivière de Pascagoula le LUNDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, s'arrêtant à toutes les villes de bains, et arrivant les mêmes jours à la Nlle-Orléans à 6 h. du soir, si le temps le permet. Passage, à Camp Ground, Biloxi et Ocean Springs, $1; à Pascagoula, $1 50. Repas, 50 cts. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à OSCAR BOYDEN, Mechanics' and Dealers' Exchange, coin St-Charles et Gravier.
3 juillet—1 m

CHEMINS DE FER.

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c, étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situé dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, la marque la plus moderne et la plus perfectionnée de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlottesville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—1m.

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, Second District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	5 heures	A. M.
7½	"	[illegible]	"
9	"	[illegible]	"
10½	"	[illegible]	"
Midi		[illegible]	"
2	P. M.	[illegible]	P. M.
3	"	[illegible]	"
4	"	[illegible]	"
5	"	[illegible]	"
6	"	[illegible]	"
7	"	[illegible]	"
8	"	[illegible]	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express No 1...	5:45 P M	Express No 2...	9:00 A M
Way No 3....	7:00 A M	Way No 4....	7:35 P M

Les Nos 1 et 3 partent tous les jours; les Nos 2 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS ET CHICAGO.

Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 45m. P. M., le samedi, et à 7 h. 00m. le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 30 m. P. M., dimanche et à 9 50 A. M. le lundi.

Tickets d'excursion du dimanche jusqu'à McComb City, et retour, UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.
THE QUICKEST ROUTE EAST.
Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.		ARRIVE.	
Express No 1...	5:45 P M	Express No 2...	9:00 A M
Way No 3.....	7:00 A M	Way No 4....	7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE,

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City

Leave New Orleans 3:45 P. M. Saturday, and 7:00 A. M., Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:30 P. M., Sunday and at 9 50 A. M., Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
jy14

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.
LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.		Arrivée.	
Exprès........	7:30 A.M.	Exprès.....	7:50 A.M.
Exprès........	5:00 P.M.	Exprès.....	9:45 P.M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche	3.30 P.M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche	9.20 A.M.

Les wagons-palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 nov

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART		ARRIVE	
Express......	7.30 A.M.	Express......	7:50 A.M.
Express......	5.00 P.M.	Express......	9:45 P.M.
Coast accommodation, daily, except Sunday	3.30 P.M.	Coast accommodation, daily, except Sunday	9.20 A.M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA— Louisiane et du Texas, et Compagnie de Steamships de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$180,751 16	
Primes maritimes ..	36,729 15	
Primes de rivières..	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins ristournes et primes réduites		$228,981 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes..	12,199 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,391 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir..	$39,968 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent..	63,126 62	133,441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jas. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jarey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno M. Parker.
24 mai

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis		550,000 00
Autres bons		321,020 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières		226,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat		24,750 00
Compte de prime		16,497 80
Change américain		429,019 62
Currency	$845,916 94	
Espèces— Or...	$8,612 02	
Argent	24,000 00	32,612 02
Chèques pour le Clearing House	127,534 01	$1,006,062 97
		$4,003,169 16

PASSIF.

Capital		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Profits nets non payés		119,496 72
Billets en circulation		486,000 00
Dépôts	$1,930,768 25	
Dû à des banques et à des banquiers	266,904 19	2,197,672 44
		$4,003,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LURIA, Caissier.
30juin—3f

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu		$324,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		34,051 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées— Sur risques de feu	$55,437 89	
Sur risques de mer	12,466 68	
Sur risques de rivières	10,364 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,799 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 58
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,276 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,670 63
Effets à recevoir	21,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,447 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,612 50

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent sur leurs actions.

Directeurs.

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02		
Primes maritimes	84,632 42		
Primes de rivière	29,246 04		
Total des primes			$380,759 48
Moins— Primes sur risques non expirées	$86,057 66		
Primes remboursées	12,190 18		
Réassurances	30,742 89		118,990 73
Primes nettes			$261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage			41,823 54
			$303,592 29
A déduire: Pertes sur le feu	$66,417 85		
Pertes maritimes	17,722 00		
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70	
[illegible]		46,499 04	
Dépenses générales		34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville		10,242 70	
Board of underwriters		6,759 35	$194,176 45
Profits pour l'année 1877			109 415 84
A déduire: Profits et pertes		$ 56,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00		
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00	
Balance		809 56	$109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878. JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé $500,000.

VINGT DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 33 rue du Camp.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1878.

Conformément aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877. Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées.	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période— Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurances	$ 44,797 39	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$368,329 60
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	22,040 00
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	158,482 72
Total de l'actif	[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 10e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, prélevé dans les profits nets de l'année et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR,
R. BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. S. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
I. L. HARRIS, T. L. AIREY,
[illegible], R. K. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES.
30 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less returns and return premiums		$228,981 32
Losses paid and estimated, viz: Fire losses..	$44,424 27	
Marine losses..	12,199 00	
River losses	40,635 96	97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discounts in lieu of participation, etc.	$59,391 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	37,661 48
Gross profits		$94,010 61
The company have the following assets: Bills receivable	$39,968 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	133,441 97
City bonds		83,117 20
Bank and other stocks		59,186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jas. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jarey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno. M. Parker.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship NEW ORLEANS, Capt. Geo. A. Dearborn, will leave her warf, foot of Toulouse street, **WEDNESDAY, 31 July, at 8 A. M.**

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage.......... $50
Steerage 25
Excursion tickets.......... 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.
may1—1y

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks		$324,652 72
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		34,051 91
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
Losses paid— On Fire Risks	$55,437 89	
On Marine Risks	12,466 68	
On River Risks	10,364 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurances and Return Premiums	18,312 67	132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 58
Bank, Water Works and other stocks	196,276 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,670 63
Bills receivable	21,811 67
Premiums in course of collection	42,447 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,612 50

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
P. FOURCHY, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266,881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less— Premiums on unexpired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	30,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct— Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate ac. 15 per cent.		46,499 04
General expenses		34,214 46
State and city taxes and license		10,242 70
Board of Underwriters.		6,759 55—194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		56,606 28
Dividend June 30, 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42	
Bills receivable for premiums	11,429 38	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est le côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Peyfroux pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

[illegible] Napoleon Avenue, une station, [illegible] chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de courses. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, coin Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6me district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoléon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Delà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine, et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal, au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive du Canal d'Orléans, à la jonction du Parc; ils longent ensuite [illegible] le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Douane. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs-Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal, près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la-vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

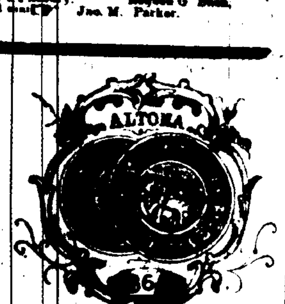

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à des prix réduits.
Agence STAR NEW STYLE & FORNEY'S BRIGHT NAVIES—TWIST J. R. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES FILLES SANS DOT.

(Suite.)

—Lazarine est grandement mariée—se disait-il—et la dot qu'un épouseur moins riche aurait exigée de moi reste tout entière entre mes mains.... Le marquis de la Tour-du-Roy trouvera moyen, par orgueil, de marier Renée à quelque millionnaire [illegible] des cent mille francs qui [illegible] dans sa fortune, ce [illegible].... Renée voyage avec sa sœur, et je n'ai présentement [illegible] peine à m'occuper d'elle.... Reste Jeanne.... Mais Jeanne est un [illegible] enchantée de tout, approuvant [illegible].... Donc voilà [illegible] de le devenir; j'ai bien le droit, ce me semble, [illegible] Ce n'est pas à mon âge, [illegible] (cinquante-six ans à peine) [illegible] pour toujours aux enchantements de la vie et se cloîtrer comme un [illegible] de serrer la main à quelques vieux amis—sans oublier les jeunes [illegible] à la mode et de digérer joyeusement les truffes et les foies gras dans un fauteuil d'orchestre des Variétés, des Bouffes ou du Palais-Royal.... Je m'accorde un mois de congé!

Cette résolution prise, Jules Leroux écrivit à son tailleur pour lui donner des ordres, et au prince de Castel-Vivant pour lui annoncer son arrivée et le prier de retenir, à son intention, un petit appartement de deux pièces au Grand Hôtel.

Restait à prévenir Jeanne.

L'ex-banquier le fit sans retard.

—[illegible] lui demanda-t-il à brûle pourpoint,—tu ne t'ennuies point ici, n'est-ce pas?

—Pas du tout, père,—répondit la jeune fille—[illegible] je ne m'ennuie nulle part.....Le mot ennui n'existe pas dans mon vocabulaire et n'offre aucun sens pour moi.....En outre j'adore la campagne, et je me plais ici plus que partout ailleurs....

—Même depuis que Lazarine est partie, et que Renée a suivi Lazarine?.....reprit Jules Leroux.

—Mon Dieu, oui....—Mes sœurs, tu le sais, me sont chères.... Mais elles s'occupaient [illegible] de la petite Cendrillon....—Je puis me passer d'elles.....d'ailleurs tu me restes, toi! c'est assez!....

—Et si je m'en allais aussi?

Jeanne regarda son père avec quelque étonnement.

—Si tu t'en allais!.....répéta-t-elle.—Est-ce que tu songes à me quitter?....

—Supposons que cela soit nécessaire.

—Dame! alors, je serais tout à fait seule!....

—Et la solitude te fait peur?....

—Elle m'inquiéterait un peu, je l'avoue, si ton absence devait se prolonger....

—Rassure-toi.....—Mon voyage ne durera que quelques jours....

—Ton voyage!.....—C'est donc sérieux?...

—Oui.....—Des affaires pressantes m'appellent à Paris....

—Je croyais que tu n'avais plus d'affaires?

—On en a toujours, malgré soi....

—Eh bien! puisqu'il le faut, j'en prendrai mon parti.... Mais ne m'abandonne pas longtemps....

—Tout au plus trois semaines....

—Je tâcherai donc de n'être pas triste, et je t'attendrai en comptant les heures qui me sépareront de ton retour....

—Embrasse-moi, chère mignonne......tu es une angélique créature!.....Celui dont tu deviendras la femme sera un homme heureux!....

—Celui-là se présentera-t-il jamais?—demanda Jeanne en riant.

—Pourquoi pas?... le marquis de la Tour-du-Roy, grand seigneur, immensément riche, n'a-t-il pas épousé Lazarine?

—Qu'est-ce que cela prouve?.....Lazarine méritait son bonheur par toutes sortes de brillantes qualités qui me manquent absolument....Lazarine est un lys superbe.....je suis une pauvre petite violette bien humble et très timide....Les lys dominent le parterre et s'imposent à l'admiration....les violettes se cachent sous l'herbe....Elles ont toutes les chances possibles de vivre et de mourir inaperçues.... D'ailleurs, père, faut-il te le dire? je n'envie point du tout la destinée de Lazarine.

—Aurais-tu donc des ambitions plus hautes?—demanda Jules Leroux fort surpris.

—Je n'ai nulle ambition; je n'ai qu'un seul désir, ou plutôt qu'une volonté; celle d'aimer mon mari, si je me marie, et je refuserais d'épouser un vieillard, fût-il prince et plus riche que la Banque de France!

—Lazarine aime le marquis....

—Oh! j'en suis convaincue. Mais, moi, je n'aurais pu aimer le marquis de la Tour-du-Roy autrement que comme un père, et l'instinct de mon cœur me crie qu'il faut éprouver pour son mari une affection plus jeune et plus vive....

—Sainte candeur!.....murmura Jules Leroux en souriant.

—Enfin, père, quand me quitteras-tu?—reprit Jeanne en ramenant l'entretien à son point de départ.

—Dans deux ou trois jours....aussitôt que j'aurai reçu des réponses que j'attends.

Les réponses arrivèrent.

Le tailleur annonçait que les ordres de son client étaient exécutés.

Le prince félicitait son ami d'avoir sagement résolu de se désencanailler un peu, et lui donnait le numéro du petit appartement retenu à son intention au Grand-Hôtel.

Jules Leroux, le lendemain matin, glissa dix billets de mille francs dans son portefeuille, puis embrassa Jeanne très émue et dont l'émotion fut communicative au point de faire couler une larme sur le nez du viveur endurci.

Une jolie victoria, cadeau de Lazarine, le conduisit à Orléans, et avant de monter en chemin de fer il adressa ce télégramme à M. de Castel-Vivant:

"*J'arrive aujourd'hui.—Dînerons ensemble.—Invitez Tata, si possible.—A défaut de Tata, Nana.*"

* * *

Dans l'un des premiers chapitres de ce véridique récit nous avons dit que Jeanne se trouvait absolument heureuse, depuis que son père et ses sœurs habitaient les Vertes-Feuilles pour cause de catastrophes financières.

Elle adorait le calme, la campagne, les grands arbres, les fleurs et les oiseaux.

Les après-midi employés dans le parc à lire ou à dessiner lui paraissaient trop courts.

Elle s'était faite l'intendant ou plutôt la femme de charge du logis, dirigeant tout dans la maison avec la plus stricte économie.

A peine depuis quinze jours aux Vertes-Feuilles, elle connaissait et soulageait déjà les pauvres et les malades qui l'appelaient *le bon Ange*.

Jeanne—disions-nous encore—(surnommée *Cendrillon* par ses sœurs), était la plus gracieuse et la plus mignonne créature qu'il fût possible d'imaginer.

A l'époque du mariage de Lazarine elle avait seize ans et demi, un visage rosé de chérubin souriant, de grands yeux candides, sérieux et doux, dans lesquels l'azur profond du ciel semblait se refléter.

Ils étaient bien tristes, ces beaux yeux, au moment où la jeune fille, debout sur la plus haute marche du perron, suivait du regard la voiture emmenant son père à Orléans.

Quand cette voiture eut dépassé la grille du parc et cessé d'être en vue, Jeanne, poussant un gros soupir, essuya du revers de sa main mignonne ses paupières humides.

—Seule!—murmura-t-elle—me voilà seule!....C'est la première fois!....—Mais dans quinze jours [illegible] dra...—Il me l'a bien promis...—Quinze jours passent vite....

La jeune fille était tête nue, et les rayons d'un soleil brûlant, tombaient d'aplomb sur la façade du petit château.

Une sorte de buée lumineuse semblait se dégager des pelouses et tremblottait dans l'atmosphère comme aux jours les plus chauds de l'été.

Jeanne rentra, s'assit dans le salon près d'une fenêtre, tira de sa poche une bourse de filet à l'ancienne mode, et la secoua un peu pour faire scintiller et cliqueter sous les mailles les pièces d'or qu'elle contenait.

Il m'a laissé beaucoup d'argent, ce bon père,—murmura-t-elle—trop d'argent!—cinq cents francs!—une somme pareille, pour moi toute seule et pour quelques jours! quelle folie!—je ne la dépenserai certes pas! je ne dépenserai rien.....et je ne ferai point d'économies cependant....tout sera pour mes pauvres....

Sans se préoccuper de l'écrasante chaleur, la plus jeune fille de Jules Leroux attacha sur sa belle chevelure blonde son grand chapeau de paille orné d'un bouquet de fleurs des champs, mit dans sa poche une vingtaine de francs en menue monnaie, prit une ombrelle de toile de la même couleur que sa robe et se disposa à sortir.

Sous le vestibule elle rencontra Joseph, le valet de chambre rustique.

—Mam'zelle Jeanne, dit-il, Monique m'envoie vous demander si toutefois, pendant que votre papa est parti, vous voulez manger matin et soir, aux mêmes heures comme d'habitude?

—Dites à Monique que je lui donnerai peu de besogne, répliqua la jeune fille en souriant. Rien ne sera moins régulier que mes habitudes pendant l'absence de mon père. Je mangerai à n'importe quelle heure et sans me mettre à table. Il me suffira de fort peu de chose....du pain, du lait, des fruits....Un morceau de viande froide durera toute une semaine....Il est donc inutile de faire de la cuisine....Vous avez compris?

—Oui, mam'zelle Jeanne, j'ai bien compris!....heureusement pour moi je ne suis pas une bête!

Et le lourdaud s'en alla furieux, en murmurant entre ses dents:

—Point de cuisine.—En voilà une idée!—Oh! les maîtres.—Si ça plait à mam'zelle Jeanne de se laisser périr de faim, ça la regarde! c'est son affaire!—Mais ça ne me convient ni peu ni beaucoup de travailler le ventre creux!—Ah! mais non! pas de ça, Lizette!—Monique tombera d'accord avec moi pour fricoter les bons morceaux, sinon je lâche la baraque, et raide!—Ça ne fait déjà pas tant d'honneur à un domestique de servir chez un ci-devant *banquetier*, en banqueroute à ce qu'on prétend....

Jeanne ne soupçonnant en aucune façon l'ouragan de colère qu'elle venait de soulever dans l'étroite cervelle du valet gourmand, quitta le château pour aller faire sa tournée habituelle dans les chaumières de ses protégés.

A peine hors du parc elle rencontra le curé du village.

Le digne prêtre vint à la jeune fille avec empressement.

Jules Leroux, Lazarine et Renée n'affichaient aucune impiété, mais faisaient profession, en matière religieuse, d'une indifférence absolue.

L'ex-banquier, en arrivant aux Vertes-Feuilles, avait déposé par convenance une carte au presbytère, et n'y était pas retourné.

Ni le père, ni ses filles aînées, ne mettaient les pieds à l'église.

Jeanne au contraire, pieuse par instinct, allait à la messe tous les dimanches, et de plus elle entretenait avec le bon curé d'assez fréquentes relations.—Il lui indiquait les malades à visiter, les infortunes à secourir; il se faisait en un mot le guide et le conseiller de la touchante et inépuisable charité du *bon ange*.

Les ressources—bien médiocres—de la jeune fille restreignaient forcément le chiffre de ses aumônes, mais elle donnait avec tant de grâce, que les plus pauvres se trouvaient presque riches quand une humble aumône accompagnée de consolantes paroles, était tombée de sa main dans leur main.

—Bonjour, monsieur le curé....—dit l'enfant au prêtre avec un sourire.

—Bonjour, mademoiselle Jeanne....—Je n'ai pas besoin de demander où vous allez.... je sais d'avance où votre bon cœur vous conduit....

—Je vais voir mes amis les pauvres....—m'accompagnerez-vous, monsieur le curé?

—Je n'aurai pas ce plaisir aujourd'hui, mais je vais vous apprendre une heureuse nouvelle....

XXXI.

—Une heureuse nouvelle?—répéta Jeanne.—Heureuse pour moi, monsieur le curé?

—Heureuse du moins pour ceux à qui vous portez un si vif intérêt, et que vous appelez vos amis les pauvres....—répondit le prêtre.

—Et, cette nouvelle?....—Je suis très curieuse, monsieur le curé, donc, je vous en prie, parlez vite....

—Depuis la mort de l'excellent docteur Gendron, que nous avons eu la douleur de perdre il y a dix-huit mois et dont je vous ai parlé plus d'une fois, mademoiselle, il faut aller jusqu'au chef-lieu de canton, à trois lieues d'ici vous le savez, pour trouver un médecin; et le docteur Verdier, un habile homme dont je ne veux dire aucun mal, ne se dérange pas volontiers quand il existe dans son esprit quelque doute au sujet du paiement de ses honoraires.....

—Je sais cela, murmura la jeune fille, et j'en gémis souvent.....

—Eh! bien, mademoiselle Jeanne, cette situation se modifie favorablement.

—Comment cela?

—Le docteur Gendron, veuf et sans enfants, a laissé par testament à des parents éloignés la modeste fortune résultat de quarante années de travaux et la petite maison, jolie et coquette ma foi, qu'il avait fait bâtir à Rancey, à trois kilomètres des Vertes-Feuilles, et qu'il habitait....Cette maison mise en vente toute meublée ne trouvait pas d'acquéreurs, quoique le prix demandé par les héritiers fût des plus modiques; huit mille francs, mobilier compris. Or elle en a coûté plus de quinze mille au bon docteur, et le jardin fruitier planté par lui est en plein rapport aujourd'hui....

—Enfin, cette maison?

—Elle est vendue, et j'ai reçu hier la visite du nouveau propriétaire.....

—Je devine, interrompit Jeanne, que ce nouveau propriétaire est un médecin.

—Vous devinez juste, mademoiselle...—Ce médecin est un jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans....—Il a suivi les cours de la faculté de Paris, se nomme Maxime Giraud et vit avec sa mère qu'il adore...—Le docteur Giraud a fait sur moi la meilleure impression...—Je ne crois pas me tromper en affirmant que c'est un cœur d'or...—Il semble instruit et très intelligent...—Il possède, non de la fortune, m'a-t-il dit, mais une modeste aisance suffisant pour assurer à sa mère et à lui, quoiqu'il arrive, le pain du lendemain...—Son désir est naturellement de se créer une clientèle et d'obtenir la juste rémunération de son travail et de ses fatigues, mais à côté de cette ambition légitime le jeune docteur en nourrit une autre qu'il est bien sûr de réaliser sans peine...—il se propose de mettre son temps et sa science au service de tous ceux qui souffrent, sans se préoccuper de savoir s'ils pourront le payer... il veut être, en un mot, le médecin des pauvres de ce pays....

Jeanne frappa ses deux petites mains l'une contre l'autre avec une joie toute enfantine.

—Mais c'est très bien, cela, monsieur le curé!—s'écria-t-elle—c'est admirable!...

—Admirable en effet, mademoiselle; et j'admire, mais je ne m'étonne point...—le docteur Gendron était ainsi...—M. Maxime Giraud s'est mis à mon entière disposition en me priant de m'adresser à lui et de le faire appeler, fût-ce au milieu de la nuit, chaque fois qu'un malade ou qu'un blessé réclamerait des soins immédiats...—il m'a de plus demandé la liste des vieillards alités et des infirmes de tout âge auxquels je porte intérêt et qui sont disséminés dans les campagnes voisines des Vertes-Feuilles et de Rancey....

—Vous lui avez donné cette liste, monsieur le curé?

—Sans doute, mademoiselle.—C'est la vôtre, du moins, pour le territoire des Vertes-Feuilles, et vous ne tarderez guère à trouver le docteur Maxime Giraud au chevet de vos malades....

[illegible] s'écria Jeanne. [illegible] un peu plus [illegible] doit arriver [illegible] être, et peut-être même aujourd'hui.

—Alors, j'ai bien envie de rentrer—murmura la jeune fille.

—Pourquoi donc?....

—L'idée d'une rencontre avec un inconnu m'inquiète et m'intimide beaucoup.

—Chassez cette inquiétude, mademoiselle....—Le docteur n'a rien d'effrayant je vous assure....—Il vous suffira de le voir et de lui parler pour vous trouver à votre aise auprès de lui comme auprès d'une vieille connaissance....—Entre vous et ce jeune homme, d'ailleurs, existe à l'avance un trait d'union bien fort!.. Vous marchez tous les deux vers le même but, conduits par ce guide divin qui se nomme la charité!

—Ce mot me rassure.... Je n'ai plus peur....

—Et vous avez raison car Maxime Giraud, j'en suis certain, vous sera sympathique.

Quelques paroles furent encore échangées entre le bon prêtre et Jeanne Leroux, puis cette dernière se remit en marche vers les chaumières de ses protégés, non plus inquiète elle venait de le dire, mais très préoccupée d'une entrevue possible avec le docteur nouveau venu.

Cette entrevue n'eut lieu ni ce jour-là, ni le lendemain.

Maxime Giraud s'occupait, en compagnie de sa mère, des derniers détails de leur installation dans la petite maison de Rancey, et le temps lui manquait pour commencer les courses projetées.

Au nombre des malades auxquels Jeanne portait un intérêt tout particulier, se trouvait une veuve encore jeune, mère de deux petits garçons.

Cette veuve que la mort de son mari, un bûcheron grand travailleur, réduisait à la misère, avait vécu d'abord tant bien que mal en fabriquant des corbeilles d'osier qu'on vendait pour son compte au marché d'Orléans.

Elle faisait elle-même sa cueille au point du jour dans les oseraies humides, travaillant ensuite jusqu'au soir et passant souvent à la besogne une partie des nuits.

(*A continuer.*)